

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 03 avril 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUETE Gérard ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B :
C.C.L.L :
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ;
Mandataires : GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; FAIVRE Sarah ; VAN HELLE Gérard

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER POUR L'ANNEE 2017

Rapporteurs : Messieurs Pascal DUCHEZEAU et Roland MORALES, Vice-Présidents

Le tableau de synthèse de l'année 2017 est joint à ce rapport ; il permet d'avoir une vision globale, par flux, de l'activité « déchetterie », incluant, outre les données relatives aux tonnages, tous les éléments financiers (location, transport, traitement et recettes) par filière.

Remarque : les chiffres en italique (rouge, dans le tableau envoyé par mail) sont des chiffres non consolidés.

En introduction, il convient de préciser que les tonnages et les coûts indiqués dans ce tableau de synthèse sont des chiffres correspondants à la compétence « Déchetterie » ; ils ne tiennent pas compte, par exemple, des coûts pris en charge par d'autres compétences du SYBERT (transport des bennes en régie, traitement des « encombrants incinérables » et des « encombrants valorisables/ITM », recettes liées aux « papiers cartons », ...).

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, le réseau de déchetteries ne compte plus que 16 sites puisque les déchetteries de BOUCLANS et ROULANS ont été transférées à des EPCI voisins dans le cadre de la loi Notré ; le tableau de synthèse fait donc apparaître les totaux réels 2016 (18 sites) et les totaux 2016 sans ces deux déchetteries (16 sites) pour pouvoir effectuer une comparaison à périmètre constant par rapport à 2017.

Globalement (base : 18 sites), la fréquentation des déchetteries est en diminution (- 7,77%), avec une diminution des tonnages globaux quasi similaire (- 8,1 %). A périmètre constant (base : 16 sites), la fréquentation des déchetteries est en diminution (- 2,67%) avec une diminution des tonnages globaux de - 0,6 %.

Le taux global de valorisation est de 99,4 % (90,8 % en 2016) ; seuls les « DDS » (déchets dangereux) et l'amiante ne sont pas valorisés. Cette augmentation s'explique par la valorisation, depuis le 1^{er} janvier 2017, des « déchets de chantier » en filière CSR (Combustible Solide de Récupération).

L'exploitation de l'ITM (Installation de Tri Massification) a impacté directement l'activité sur les déchetteries ; ainsi, sur l'année 2017 (base : 18 sites en 2016) :

- les tonnages de « déchets de chantiers » ont diminué de 19,1 %, soit 3 646 tonnes, et inversement, les tonnages d' « encombrants ITM » ont augmenté de 12,2%, soit 5 214 tonnes ; l'amélioration des conditions de travail des agents sur le terrain (notamment les renforts d'équipe) ont permis une meilleure surveillance des usagers et un meilleur tri des déchets ;
- l'ITM gère également les 1 535 tonnes de « papiers/cartons » en provenance des déchetteries ;
- enfin, l'ITM assure le transport en régie des bennes « plâtres » (sur 8 déchetteries) (pour 732 tonnes) et des bennes « encombrants incinérables » (sur 2 déchetteries toute l'année, sur 2 autres en cours d'année) (pour 1 124 tonnes) ; ceci a permis de diminuer de façon significative les coûts liés au transport des déchets.

Le détournement du mobilier à hauteur de 3 893 tonnes est en augmentation de + 10,1 %, avec une prise en charge par l'éco-organisme (ECO MOBILIER) de la totalité des coûts de fonctionnement et le versement de soutiens financiers (127 k€).

On note également la diminution globale des tonnages de « gravats-inertes » (- 4,8%) et des « déchets verts » (- 8,4%) dont les tonnages varient d'une année sur l'autre en fonction des conditions météorologiques.

Concernant les recettes, elles sont de plus de 555 k€ pour l'année 2017, soit une diminution de 11,5 %.

Inversement, les coûts liés à la location des contenants, au transport des bennes et au traitement des déchets sont en baisse significative : 1 968 k€, soit une réduction de 29% ; ceci s'explique par l'augmentation des prestations réalisées en régie, mais aussi par le renouvellement de certains marchés et à la mise en place de nouvelles filières de valorisation

Le Comité Syndical prend connaissance du bilan technique et financier 2017 de l'activité Déchetteries.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Préfecture du Doubs

Reçu le 11 AVR. 2018



Contrôle de légalité